

Vaccin autogène influenza provincial (Synthèse)

Description du projet

Mise en contexte

Les infections des porcs avec différentes souches de virus Influenza sont associées à des pertes économiques importantes dans l'ensemble de la chaîne de production des porcs (porcelets, porcs en croissance et truies) au Québec et ailleurs au Canada. Il existe plusieurs vaccins commerciaux pour immuniser les porcs, mais leur efficacité est limitée car les souches incluses dans ces produits sont souvent différentes de celles qui circulent dans les populations porcines au Québec.

Ce projet est la suite logique du travail de synthèse réalisé récemment par l'équipe santé et biosécurité du CDPQ pour le compte de l'EQSP pour identifier les actions structurantes à mettre en place à l'échelle provinciale pour obtenir un meilleur contrôle de l'influenza dans les élevages porcins ([CDPQ-Influenza](#)).

Objectif principal

Développer et déployer un vaccin provincial à partir de souches de virus d'influenza retrouvées dans des élevages du Québec (en complémentarité avec les vaccins commerciaux et autogènes privés) afin de minimiser l'impact de la maladie dans nos élevages.

Étapes

Participation active des éleveurs et de leurs vétérinaires

Afin d'avoir un portrait précis de la situation, les éleveurs et leurs vétérinaires doivent soumettre des écouvillons nasaux au MAPAQ pour obtenir des séquençages et l'isolement des différents virus de l'influenza circulant dans les élevages porcins du Québec.

Les tests au MAPAQ, le séquençage et l'isolement viral sont gratuits pour tous les éleveurs sans restriction.

Les écouvillons nasaux sont la méthode d'échantillonnage de choix pour pouvoir faire du séquençage et l'isolement viral.

Développement du vaccin

Un vaccin sera ensuite produit et il contiendra les souches jugées les plus pertinentes et nécessaires par un groupe d'experts reconnus.

Distribution du vaccin

Le vaccin sera disponible auprès de votre fournisseur de médicaments vétérinaires.

Protocole de vaccination

Le protocole suggéré est de vacciner les truies et cochettes afin que celles-ci transfèrent une immunité maternelle aux porcelets pour les protéger jusqu'à environ la fin de la pouponnière ou le début de l'engraissement.